

Embargo: 06.05.2017, 11.00 heures

**« Combattons résolument ceux qui cherchent à
bâtir des châteaux en Espagne et font preuve de
mégalo manie »**

« Grâce à l'ASIN, évitons surtout d'adhérer à l'UE! Le sau-
vetage de la Suisse et le défi à relever »

Discours présenté à l'Assemblée générale de l'Action pour une
Suisse indépendante et neutre ASIN du 6 mai
2017
à la salle polyvalente de la caserne de Berne

Par Christoph Blocher, président fondateur de l'ASIN, ancien Conseiller fédéral

Ce sont les paroles orales et écrites qui font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter également fortement du manuscrit.

Table des matières

**« Combattons ceux qui cherchent à bâtir des châteaux en Espagne et
font preuve de mégalomanie »**

I.	6 décembre 1992: la votation du siècle de la Suisse.....	3
II.	Atteindre son but en méprisant la volonté du souverain.....	4
III.	Des partisans inconditionnels de l'UE pour négociateurs	6
IV.	Contre le contrat-cadre de l'UE.....	8
V.	Que la bataille commence.....	9

Monsieur le Président,
Chers membres, amis et invités de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre,
Chers camarades de combat,
Cher concitoyennes et concitoyens,
Chers Mesdames et Messieurs!

I. 6 décembre 1992: la votation du siècle pour notre pays

Cette année, c'est le 25^e anniversaire du rejet par le peuple et les cantons de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) et de l'adhésion consécutive à l'UE et cela avec une participation au scrutin de près de 80%. À l'heure actuelle, on peut constater qu'au niveau de son importance, il s'agissait sans doute de la votation du siècle. Si la Suisse n'avait pas voté non à l'époque, notre pays serait aujourd'hui membre de l'Union européenne.

Mesdames et Messieurs, **permettez-moi de constater ceci: c'était l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) qui a commencé le combat et qui l'a poursuivi avec la plus grande détermination. En l'absence de l'ASIN, la Suisse serait aujourd'hui membre de l'UE!**

Cette campagne de votation a bouleversé la Suisse. Des gens qui ne se rendent habituellement jamais aux urnes ont voté pour la première fois. Ils ont été nombreux à se demander: **mais comment a-t-on pu en arriver là ? Pourquoi quasiment toutes les personnes de renom de notre pays sont-elles soudainement prêtes à sacrifier les valeurs fondamentales de la Suisse que sont l'indépendance, le droit d'autodétermination, la neutralité et la démocratie directe ?** En effet, cela voulait dire qu'il fallait reprendre, même sans que le souverain suisse ait pu donner son avis, une grande partie du droit de l'UE et du droit de suite. Il s'agit donc d'un **contrat colonial classique**. C'est pourquoi le Conseil fédéral a précisé dans son message adressé au Parlement qu'une telle adhésion à l'EEE n'était judicieuse que si on adhérait plus tard à la CE (à l'heure actuelle l'UE). **La volonté de sacrifier la Suisse indépendante et neutre témoigne aussi d'un certain laisser-aller politique et spirituel des responsables de l'époque.**

Lorsqu'à la fin des années 80, l'Union soviétique a fait faillite et qu'en 1989, le mur de Berlin est tombé, la guerre froide a pris fin. Euphoriques et manquant manifestement de perspicacité, la plupart des leaders, également ceux de notre pays, pensaient alors que la paix éternelle avait commencé, qu'il n'y aurait plus jamais de guerres ni de tensions et que l'Union européenne allait unir en son sein tous les Européens de l'Ouest, du Nord et du Sud en une seule et grande communauté des peuples pacifique. Que les frontières étaient désormais inutiles ! Ils ont fait preuve de beaucoup d'utopie, de naïveté et d'un manque de sens critique, voire d'une attitude quasiment puérile, en considérant l'UE comme le paradis sur terre. On a souligné qu'il n'y aurait plus jamais de guerres et que l'armée et la neutralité devaient par conséquent être abolies.

Et qu'en est-il aujourd'hui? Entre-temps, l'UE montre de grands symptômes de fatigue et manifeste des signes que nous avons déjà annoncés à l'époque, pendant la campagne de votation:

L'UE est une construction intellectuelle erronée. Des guerres sévissent un peu partout dans le monde. La Russie conquiert la Crimée sans même devoir se battre. À l'heure actuelle, la survie de l'UE est incertaine.

Mais l'ASIN est toujours là. 25 ans après le rejet de l'EEE/UE, nous avons la satisfaction de constater que le maintien de notre forme d'état suisse est une **véritable bénédiction pour notre pays et certainement pas le contraire**. C'est grâce à cette votation que la Suisse se porte aujourd'hui bien mieux que les autres pays. La volonté des leaders de sacrifier la Suisse **témoignait de leur mégalomanie et de leur souhait de bâtir des châteaux intellectuels en Espagne**. Mais malheureusement, force est de constater qu'à cet égard, les choses n'ont guère changé depuis.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, **l'ASIN et les partis sympathisants doivent opposer une vive résistance à cette mégalomanie internationale. Résister est le premier devoir du citoyen!**

II. Atteindre son but en méprisant la volonté du souverain

Mais nous savons aussi que ce n'était pas une **sinécure** et que cela ne le sera pas davantage à **l'avenir**. Au sein de **l'ASIN** et encore davantage au sein de l'UDC, chacun a pu largement s'en apercevoir!

Un **professeur en politologie** nommé **Leonhard Neidhart** a cru apercevoir immédiatement après le non du peuple et des cantons à l'EEE/UE « **des phénomènes de décadence au niveau de la culture politique** ¹ » et a insulté notre camarade de combat courageux Otto Fischer. Il l'a qualifié de « secrétaire de l'ASIN en proie à une colère insensée. » Il fallait donc prendre des mesures pour y remédier.

Monsieur le professeur revendiquait des « **règles de loyauté ou obligations de dire la vérité pour ceux qui participent à une grande échelle à la formation de l'opinion politique des citoyens**. » Selon lui, le non du peuple avait nui gravement à la démocratie directe, « **cette particularité institutionnelle si précieuse de notre pays** »². Il fallait également remettre en question la « majorité des cantons ». Et le professeur Neidhart de continuer doucereusement : « **Comprenez-moi bien, je ne plaide pas pour une abolition, mais pour une adaptation** ».³
(Comme vous pouvez le constater: les professeurs ont peut-être fréquenté l'université plus longtemps que nous: mais ils ne sont pas devenus plus intelligents pour autant. En tous les cas, ses dires ne témoignent ni de sagesse de vie ni de modestie!)

¹ Leonhard Neidhart: Gedanken zur EWR-Abstimmung, Der Demokratie Schaden zugefügt, Verfallserscheinungen in der politischen Kultur unseres Landes, in: „Schweizerische Handelszeitung“, 10.12.1992, S. 5.

² Leonhard Neidhart: Gedanken zur EWR-Abstimmung, Der Demokratie Schaden zugefügt, Verfallserscheinungen in der politischen Kultur unseres Landes dans la: „Schweizerische Handelszeitung“, 10.12.1992, p. 5.

³ Au même endroit

Le secrétaire d'Etat Franz Blankart qui avait orchestré pour le Conseil fédéral la campagne en faveur d'une adhésion avait menti à l'époque au Congrès suisse des arts et métiers en affirmant: « **L'EEE et l'adhésion à la CE sont deux choses très différentes.** » Il ne savait apparemment plus ce que le Conseil fédéral avait écrit à ce propos dans son message. Car on peut y lire textuellement: « **Notre participation à l'EEE ne peut plus être considérée comme notre dernier mot en matière de politique d'intégration. Il faut la situer dans le cadre d'une stratégie européenne qui doit comporter deux phases et avoir pour objectif l'adhésion totale de la Suisse à la CE.** »⁴

Blankart affirmait aussi « **que la CE ne souhaite plus négocier des accords individuels...** »
En d'autres termes: il n'y aura plus d'accords bilatéraux!

Il s'agit là d'une erreur de pronostic parmi tant d'autres! À l'heure actuelle, nous savons pourtant: des accords bilatéraux ont été signés encore et encore. Plutôt trop que pas assez.

Le secrétaire d'Etat a pronostiqué par ailleurs « **qu'en l'absence d'un EEE, le chômage en Suisse va sensiblement augmenter** ».

Et qu'en est-il à l'heure actuelle ? Mesdames et Messieurs, comparez les chiffres du chômage en Suisse avec ceux de l'UE! Sans le désastreux accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE, la Suisse tirerait d'ailleurs encore bien mieux son aiguille du jeu.

Et le négociateur en chef du Conseil fédéral de continuer: « **Sans EEE, certaines grandes entreprises vont émigrer et les petites fermer. C'est la stricte vérité.** »

À l'heure actuelle, nous sommes en mesure de tirer le bilan: le contraire s'est produit: de nombreuses grandes entreprises se sont établies en Suisse et cela précisément parce que nous ne faisons pas partie de l'EEE et de l'UE.

Pour finir, Blankart nous prévenait que sans un oui à l'adhésion à l'EEE/UE, nous courions à la catastrophe: « **Après cinq années de cavalier seul, nous serons condamnés à supplier la CE à genoux de nous accueillir comme membre à n'importe quel prix.** »⁵

Selon la Berne fédérale, nous aurions donc dû aller à Canossa en 1997. Mais qu'en était-il réellement? Le moins que l'on puisse dire, c'est que les genoux des Suisses sont encore parfaitement intacts et non usés à force de supplier à genoux Bruxelles.

La « NZZ » a écrit en 1992, peu avant le mot d'ordre Non de l'Union suisse des paysans à l'EEE: « **Le climat est tendu à la base paysanne de notre pays, ce qui s'est aussi manifestée par le fait que certaines coopératives agricoles ont démissionné prestement de l'Union paysanne en raison de son attitude favorable à l'EEE et souhaitent verser maintenant leurs cotisations de membre à l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN).** »⁶

⁴ Message sur l'adoption de l'accord sur l'espace économique européen, 18.5.1992, p. 59.

⁵ A tous ceux qui doutent de l'EEE. Lisez ici les arguments qui ont incité le congrès suisse des arts et métiers à voter clairement oui à l'EEE, extraits du discours du secrétaire d'Etat Franz Blankart, présenté au Congrès extraordinaire des Arts et métiers à Berne le 4 septembre 1992, dans la « Neue Zürcher Zeitung », 21.11.1992, p. 42-43.

⁶ Was der Bauer nicht kennt, Die EWR-Abstimmung als Blitzableiter?, dans: la „Neue Zürcher Zeitung“, 7./8.11.1992, dans la: « Neue Zürcher Zeitung », 7/8.11.1992, p. 21.

Lors d'un débat convoqué par la télévision suisse romande, les **politiciens, professeurs et entrepreneurs invités prédisaient**: « **si l'adhésion de la Suisse à l'EEE échoue en raison du non des Suisse alémaniques, la Suisse va s'effondrer.** » Mais à l'heure actuelle, nous savons qu'en Suisse romande aussi, les avis ont basculé. Elle est de nos jours exactement aussi critique face à l'UE que l'est la Suisse alémanique.

Qui parmi nous se rappelle encore comment la presse nous **traitait quasiment comme des criminels**?

Nous avons par exemple été attaqués de manière particulièrement violente par le journal « Cash ». Mais nous savons aujourd'hui que **ce journal a fait faillite depuis longtemps, alors que l'ASIN est toujours bien là!**

J'ai moi-même été vivement critiqué en 1992 parce que j'ai osé faire les déclarations suivantes: « **faire une bonne politique n'est pas une sinécure. Nous devons opposer une résistance à toutes les évolutions erronées auxquelles notre pays s'expose actuellement. (...) Le mot qui s'impose à l'heure actuelle est celui de résistance! Notre mot d'ordre, c'est : résistons !** » C'est alors que la « NZZ » m'a traité pour la première fois de populiste.

Lorsque j'ai dû présenter à l'université de Fribourg un exposé sur l'EEE, on m'a accueilli à Fribourg avec de grandes affiches qui annonçaient: « **C'est le diable, qui vient.** »

Le courageux secrétaire de l'ASIN Otto Fischer a lui aussi été rudement attaqué parce qu'il avait écrit: « **il fut un temps où l'alternative en Suisse, c'était « s'aligner ou résister ». À l'époque déjà, certains Conseillers fédéraux faisaient partie de la catégorie de ceux qui s'alignent. Nous sommes fiers que tel ne soit pas le cas de l'ASIN et que nous ayons décidé de résister. L'histoire nous donnera raison, comme elle a donné raison au début des années quarante à ceux qui n'ont pas perdu les nerfs.** »⁷

Mesdames et Messieurs, l'histoire des 25 dernières années nous a déjà donné raison et si nous continuons à résister avec succès, l'avenir nous donnera également raison! Mais il reste malheureusement de nombreuses personnes qui cherchent à s'aligner, notamment dans les « cercles dits supérieurs! »

III. Un inconditionnel de l'UE pour négociateur en chef

Pourquoi je vous raconte tout cela? Parce que de nos jours, de nombreuses personnes, également parmi nous, cherchent à éviter de telles hostilités au lieu de les affronter ouvertement. Elles ne souhaitent pas s'exposer à ces attaques et recherchent plutôt de la reconnaissance auprès de ceux qui s'alignent. Pourtant, chers Mesdames et Messieurs, la situation est aujourd'hui à bien des égards encore pire, car à l'époque, le Conseil fédéral admettait au moins encore que l'EEE présentait des aspects coloniaux et confirmait que l'EEE n'était **que l'antichambre d'une adhésion complète à l'UE.**

⁷ L'antéchrist se trouve à Bruxelles. De la nostalgie de la Guerre mondiale à l'apocalypse: les adversaires de la CE manifestent des comportements étranges, dans: « Cash », 10.4.1992, p. 21.

Même le professeur en droit constitutionnel Daniel Thürer se montrait à l'époque encore plus honnête et reprochait au traité EEE d'être « **peu équilibré** », et d'avoir carrément des « **aspects hégémoniques** ». ⁸ Oui, vous avez bien entendu. C'est pourtant ce même professeur Thürer qui conseille à présent le Conseil fédéral avec des expertises secrètes et développe des stratégies permettant à la Classe politique de mener la Suisse dans l'UE sans votation populaire. ⁹ Il annonce qu'il suffit de déclarer le droit de l'UE comme droit international qui prime sur le droit suisse pour que la Suisse soit de facto membre de l'UE. À l'heure actuelle, de nombreux politiciens et l'administration ne pensent qu'à une chose : dissimuler leur intention de se rapprocher de l'UE. Ils réfléchissent aux moyens de camoufler un lien institutionnel et de le faire accepter par le peuple. L'enchaînement de notre pays à l'UE, pratiqué à l'insu des citoyens, nous est vendu comme un renouvellement de la voie bilatérale. **Au lieu de parler un langage intelligible, on opte de nos jours pour des discours brumeux, hypocrites et mensongers.**

Et gare à ceux qui disent la vérité...

Le dernier à avoir encore osé dire clairement les choses était le négociateur de l'UE et secrétaire d'Etat **Yves Rossier**. En mai 2013, il disait franchement la vérité à la « NZZ am Sonntag »: « **Oui, il s'agit bel et bien de juges étrangers et aussi du droit étranger.** » ¹⁰ Cette clarté qui était en flagrante contradiction avec les « Fake News » diplomatiques a provoqué sa destitution. **En guise de sanction, il a été transféré à Moscou comme ambassadeur!**

Après le non à l'EEE, les **inconditionnels d'une adhésion à l'UE** se sont malheureusement emparés du pouvoir et ont agi contre la volonté exprimée par les citoyens. C'est pourquoi ce sont des personnes qui, contrairement aux citoyens et aux cantons, ne prônaient pas l'indépendance et l'autonomie de la Suisse, mais souhaitaient adhérer à l'UE, qui ont négocié par la suite les accords bilatéraux I. C'est **Jakob Kellenberger** qui a officié comme négociateur en chef. Dans son livre « Wo liegt die Schweiz », il écrit encore en 2014 textuellement: « **Pour un pays qui se trouve dans la situation de la Suisse, ce n'est pas l'adhésion à l'UE qui nécessite une justification, mais son refus.** » ¹¹ Et ce diplomate en chef de continuer: « **Compte tenu de l'histoire, de la situation et de l'importance de la Suisse, il est en effet inhabituel que la Suisse ne soit pas membre...** »

Il suffit de voir les autres États: ils trouvent tous que « Bruxelles est le lieu où l'on peut exercer son droit de codécision en tant que partenaire égal. » ¹²

(Certes, il ne savait à l'époque pas encore qu'en 2016 déjà, la puissante Grande-Bretagne allait décider de quitter ce club.)

⁸ Daniel Thürer en mai 1991 dans la « Neuen Zürcher Zeitung ». Cité par Markus Somm: le révolutionnaire conservateur, Herisau 2009, p. 283.

⁹ Prof. Dr. Daniel Thürer: Expertise sur les formes de mise en œuvre et d'application des accords bilatéraux 7.7.2011.

¹⁰ La Cour de justice européenne comme dernière instance „logique“, Secrétaire d'Etat Rossier sur la nouvelle conception de la voie bilatérale dans: „NZZ am Sonntag“, 19.5.2013, p. 9.

¹¹ Jakob Kellenberger: Wo liegt die Schweiz ? Idées sur les rapports entre la Suisse et l'UE, Zurich 2014, p. 14.

¹² « La Suisse doit beaucoup à l'UE EU ». dans: „Südostschweiz“, 8.8.2015, p. 9.

Faut-il donc s'étonner qu'avec un tel négociateur pour défendre ses intérêts, la Suisse se soit laissé imposer par l'UE une clause guillotine, parce que, selon Kellenberger, l'UE « **considérerait que la Suisse risquait par la voie de la démocratie directe d'éliminer les accords qui étaient surtout dans l'intérêt de l'UE** ». ¹³ Si nous avons cédé à cette exigence, cela s'explique uniquement par le fait que le Conseil fédéral et son négociateur en chef visaient l'objectif d'une adhésion entière à l'UE.

Les accords bilatéraux n'ont été signés qu'à force de contrevérités flagrantes et pronostics mensongers. C'est surtout la libre circulation des personnes, source de tous les maux de la construction de l'UE, qui a été vendue aux citoyens à force de mensonges et de pronostics erronés!

Avec la libre circulation des personnes négociée en 1999, on a vu affluer en Suisse en moyenne plus de 75'000 personnes au lieu des huit à dix mille annoncées par le Conseil fédéral avant la votation. L'immigration de masse dépasse le cadre prévu: depuis son introduction il y a 10 ans, environ 800'000 personnes, soit l'équivalent des habitants d'un canton de la taille du canton de Vaud, ont afflué dans notre pays bien que les citoyens et les cantons aient clairement approuvé l'article constitutionnel contre l'immigration de masse pour y remédier. **Mais de nos jours, les trois pouvoirs de l'État préfèrent manifestement défendre les intérêts de Bruxelles plutôt que ceux des citoyens suisses.**

Nous assistons à une violation de la Constitution et à un véritable coup d'État de notre gouvernement, du Parlement et du Tribunal fédéral contre le souverain constitutionnel!

C'est pourquoi une commission mixte de l'ASIN et de l'UDC, présidée par l'ancien Conseiller national Caspar Baader, a élaboré des propositions comment stopper dans l'intérêt de la Suisse l'immigration de masse persistante, comme vous l'avez entendu et décidé ce matin. Les organes de l'UDC ont fait la même chose, tout en sachant qu'ils ont affaire à des autorités qui n'hésitent pas à violer la Constitution.

IV. Contre le contrat-cadre de l'UE

Passer en revue le passé pour voir plus clairement l'avenir.

Comme dans le Pacte fédéral de 1291, nous sommes nous aussi confrontés à une « malice des temps » plus grande que jamais. Le Conseil fédéral souhaite en effet cette année encore **signer un accord-cadre, un accord institutionnel avec l'UE, qui comporte la reprise du droit de l'UE et la soumission aux juges de l'UE.**

Nous sommes censés accepter le droit étranger et les juges étrangers: nous enchaîner à l'UE jusqu'à notre autodissolution!

Non, Mesdames et Messieurs, un Suisse digne de ce nom n'acceptera pas cet affront!

Cela fera l'objet d'une votation populaire. Cette votation décidera de l'existence ou non de la Confédération helvétique. **En effet, la Suisse sera soit autonome, souveraine, neutre et dotée de la démocratie directe, soit elle ne sera plus notre pays!**

Il s'agira d'une votation dont l'importance dépassera encore celle sur l'EEE!

¹³ Jakob Kellenberger: Wo liegt die Schweiz ? Idées sur les rapports entre la Suisse et l'UE, Zurich 2014, p. 213.

Le Comité de votation est déjà mis en place, ce qui signifie que le Comité interpartis NON à l'adhésion insidieuse à l'UE comporte déjà 133 membres collectifs (dont aussi l'ASIN) et plus de **6'800** membres individuels. Adhérez à ce Comité. La cotisation annuelle est de 10 francs.

Lorsque les partis politiques soulignent aujourd'hui en tremblant de peur qu'un accord-cadre n'a « aucune chance » auprès des citoyens et lorsqu'ils affirment qu'ils y sont également opposés, cela semble à première vue réconfortant. Seulement: **pourquoi ces partis ont-ils alors refusé l'année passée, lors de la discussion du programme de législature, de soutenir la demande de l'UDC de renoncer à un accord-cadre avec l'UE? Ici, la plus grande méfiance s'impose.**

Nous devons les juger à leurs actes et ne pas nous fier à leurs beaux discours.

V. Que le combat commence

Mesdames et Messieurs, l'ASIN doit relever un grand défi. **Nous devons à présent tous mettre de côté ce qui est secondaire et nous concentrer entièrement sur notre grand objectif.** Il faut mettre en application **la fin de la libre circulation des personnes** qui est déjà chose décidée sur le plan constitutionnel et empêcher **l'enchaînement prévu de la Suisse à l'UE.**

Que le projet de votation nous soit présenté comme un « contrat-cadre » ou comme le « renouvellement de la voie bilatérale » ou encore qu'il soit emballé dans un « accord sur l'énergie »: **il ne s'agira en réalité de rien d'autre que d'un contrat colonial et d'une votation sur une adhésion à l'UE.**

Comme il y a 25 ans, on va nous annoncer le naufrage de la Suisse si nous voulons conserver notre indépendance. Mais si nous ne baissons pas les bras, les gens s'apercevront que la Suisse indépendante et neutre est en réalité une bénédiction et non pas le contraire.

Ce combat demandera à nous tous de nous engager corps et âme. Mais nous nous battons pour une bonne cause. Je compte sur vous!

Sachez aussi que **vous pouvez entièrement compter sur moi.**

A nos yeux, pour vous comme pour moi-même, la Suisse vaut largement notre engagement total!

Je vous remercie cordialement de ne pas manquer à cet appel de la patrie. Avec l'aide de Dieu, nous allons gagner ce combat.